



RÔLE D'AUDIENCE DE LA CHAMBRE SOCIALE DU MARDI
14 JANVIER 2025 ET JOURS SUIVANTS S'IL Y A LIEU.

N° D'ORDRE	NOMS ET PRENOMS DES PARTIES ET DE LEURS AVOCATS.	NATURE DE L'AFFAIRE
AFFAIRE RENVOYEE		
01.	Daouda KONATE C /GRDR de Kayes. Avocats : Maîtres Mariam DIAWARA et Massaman BAGAYOKO, Avocats au Barreau du Mali.	Réclamation de droit et dommages-intérêts
AFFAIRES NOUVELLES		
02.	La Société LTA-Mali-SA R/Peter Hopgood et les sieurs Ousmane BERTHE et 258 autres C/La Société (SEMOS-SA). Avocats : Cabinet Etude SEYE, Maîtres Souleymane COULIBALY, Amidou DIABATE et Cabinet d'Avocats GOÏ'TAS, SCPA ATHENA LEGIS, Avocats au Barreau du Mali.	Réclamation de droit et dommages-intérêts
03.	Institut National de Prévoyance Sociale INPS C /Papa Samba N'DIAYE et autres. Avocats : Maîtres Tidialny MANGARA et Saïbou TOGOLA, Avocats au Barreau du Mali.	Réclamation de droit et dommages-intérêts.
04.	Bourama TOGOLA C /La Société SAER Emploi Avocats : Maître Abouba Aly MAÏGA et Cheick Oumar KONARE, Avocats au Barreau du Mali.	Réclamation de droit et dommages-intérêts.
05.	Yamoussa BALLO et 06 autres C /La Société Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT). Avocats : Maîtres Ladj TRAORE et Abdrahamane KANOUTE, Avocat au Barreau du Mali.	Réclamation de droit et dommages-intérêts.
06.	La Société Ségala Minnig Corporation (SEMICO-SA) C /Fodé Rougerie KONE. Avocats : le Cabinet Brysla (Me Mahamadou DRAGO) Maîtres Djibril COULIBALY, Avocats au Barreau du Mali.	Réclamation de droit et dommages-intérêts.

07.	La Société UNILEVER CÔTE D'IVOIRE-SA C /Madame Alimatou TRAORE. <u>Avocats</u> : Maîtres Mamadou G. DIARRA et Aliou TOURE, Avocats au Barreau du Mali.	Réclamation de droit et dommages- intérêts.
-----	---	--

Bamako, le 24 Décembre 2024.

Le Président de la Chambre Sociale



mau
Tiécoura MALLE

COUR SUPREME DU MALI
SECTION JUDICIAIRE

CHAMBRE SOCIALE



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

**RÔLE ADDITIONNEL D'AUDIENCE DE LA CHAMBRE SOCIALE DU
MARDI 14 JANVIER 2025 ET JOURS SUIVANTS S'IL Y A LIEU.**

N° D'ORDRE	NOMS ET PRENOMS DES PARTIES ET DE LEURS AVOCATS.	NATURE DE L'AFFAIRE
AFFAIRE NOUVELLE		
01.	La BDM-SA représenté par son Directeur Général C /Famalé SISSOKO. <u>Avocats</u> : Cabinet SCPA TALLEX et Maître Haouna KEÏTA, Avocats au Barreau du Mali.	Réclamation de droit et dommages- intérêts

Bamako, le 31 Décembre 2024.

Le Président de la Chambre Sociale

Tiécoura MALLE